



Municipalité Saint-Patrice-de-Beaurivage

Communiqué - Pour diffusion immédiate

Saint-Patrice-de-Beaurivage se mobilise pour son avenir !

Saint-Patrice-de-Beaurivage, le 2 mars 2023 – Le 26 février dernier, près d'une centaine de résidents, jeunes et moins jeunes, et de représentants d'entreprises étaient réunis pour discuter de l'avenir de la municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage. Au terme de plusieurs activités de consultation organisées par le comité citoyen de la planification stratégique tout au long de l'année, le conseil municipal souhaite adopter à l'été son plan de développement 2023-2030.

C'est devant un public attentif que l'agente de développement de la municipalité, madame Isabelle Toutant, a d'abord révélé les résultats des sondages réalisés à l'automne 2022 et le portrait de la municipalité dressé par le comité citoyen de la planification stratégique en ce qui se rapporte à ses forces, ses menaces, ses opportunités et ses points à améliorer. Ensuite, les citoyens devaient échanger en table ronde sur divers sujets d'actualité tels que l'église, la salle municipale, l'accès à des services de garde et le plan directeur des infrastructures municipales et de loisirs de la municipalité.

Le comité citoyen de la planification stratégique responsable de la démarche est composé d'une quinzaine de citoyens de tous âges et de profils variés sous la gouverne de la conseillère Sylvie Laplante. Tous les aspects d'une municipalité sont étudiés : les loisirs, la bibliothèque, la voirie, les transports, les services communautaires, etc. Les conclusions de l'analyse guideront les actions à venir.

Les élèves de la classe de Mme Hébert participaient également à l'activité en présentant des idées de projet pour améliorer la qualité de vie des gens de St-Patrice. Au terme de l'avant-midi de consultation, le maire Samuel Boudreault a invité deux groupes d'élèves à la prochaine séance du conseil qui aura lieu le mardi 14 mars 2023, au 530 rue Principale, à 19h30. Un point à l'ordre du jour leur sera réservé. Ce sera leur dernière chance de convaincre les conseillers municipaux d'intégrer leurs projets au plan de développement 2023-2030 de la municipalité. L'équipe de Coralie Leclerc, d'Amélie Roger et de Jolianne Martineau souhaiterait qu'une piste cyclable voit le jour dans le village, alors que l'équipe d'Amélia Chabot, de Noémie Vaillancourt et d'Arielle Montminy désirent de nouveaux modules de jeux à l'école. « Leurs projets a suscité de l'intérêt chez les conseillers municipaux et nous souhaitons en savoir davantage lors d'une prochaine

séance du conseil et nous attendons avec impatience les recommandations du comité citoyen de la planification stratégique pour nous guider dans le développement de Saint-Patrice » disait le maire.

Par le passé, de beaux projets, certains en collaboration avec les organisations du milieu, ont découlé de précédents plans de développement maintenant échus. Il est question de projets tels que : la création du journal le Beaurivageois et de la page Facebook de la municipalité ; l'aménagement d'un parc près de la Rivière ; le prolongement des services pour les terrains industriels ; le développement de nouveau quartier résidentiel et la construction de la coopérative santé du sud de Lotbinière.

Le plan de développement 2023-2030 sera un guide, des lignes directrices, pour l'administration municipale au cours des prochaines années afin de réaliser des actions et des projets qui auront pour objectif de répondre aux besoins de la population, tout en respectant et en optimisant les ressources disponibles.

-30-

Contact :

Alexandre Caron, Directeur général et greffier-trésorier

418 596-2362

